



COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Berne, le 4 avril 2019

Angelo Eggli devient le nouveau CEO de Visana

Le conseil d'administration du groupe Visana a nommé un nouveau président de la direction en la personne d'Angelo Eggli, actuel CEO d'Allianz Partners Suisse. Il prendra la succession de Valeria Trachsel, qui dirige Visana depuis novembre 2018, le 1^{er} novembre 2019 au plus tard.

Après une procédure de sélection rigoureuse, le conseil d'administration du groupe Visana a nommé, à l'occasion de sa dernière séance, Angelo Eggli, 51 ans, au poste de nouveau CEO et président de la direction. Il prendra ses fonctions le 1^{er} novembre 2019 au plus tard, succédant ainsi à Valeria Trachsel, qui dirige Visana par intérim depuis le décès d'Urs Roth.

Angelo Eggli est avocat à Berne et possède une longue expérience en matière de conduite, en qualité de CEO et membre de la direction dans le secteur de l'assurance ainsi que dans la branche de la santé. Il a été, entre autres, membre de la direction d'une assurance-maladie et d'un courtier en assurances. Depuis 2014, Angelo Eggli dirige avec succès la société d'assurance et d'assistance Allianz Partners en Suisse, active dans les domaines de la télémédecine (Medi24), de l'assurance de voyage et des services d'assistance.

Lorenz Hess, président du conseil d'administration de Visana, explique le choix d'Angelo Eggli comme suit: «Monsieur Eggli dispose d'une excellente expertise dans la conduite de sociétés et apporte notamment des connaissances approfondies dans les domaines du marché, de la vente, de l'innovation en matière de produits et de la numérisation. Le conseil d'administration est convaincu d'avoir trouvé, en la personne d'Angelo Eggli, un CEO qui s'accorde parfaitement avec Visana, tant sur le plan humain que professionnel.»

Angelo Eggli est marié et vit avec sa famille à Gümliigen (BE).

Le groupe Visana en bref

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (particuliers et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière, elle propose des assurances-accidents et de perte de salaire. Le groupe Visana compte au total plus de 855 000 clientes et clients privés, dont 641 000 auprès de Visana pour l'assurance de base. A ce nombre s'ajoutent 16 000 entreprises clientes. Entre le siège principal à Berne et environ 80 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1300 personnes, dont deux tiers sont des femmes. Le volume des primes se monte à 3,5 milliards de francs.

Pour de plus amples informations

David Müller

Responsable de la communication d'entreprise

Ligne directe: 031 357 93 31

Tél. portable: 076 495 74 91

E-mail: david.mueller@visana.ch